

Informations générales sur le projet « Intégration de l'éducation au développement durable dans la formation à l'enseignement »

Le projet «Intégration de l'éducation au développement durable dans la formation à l'enseignement» (2010-2013) a été mandaté par la COHEP, sous la codirection de la PH Zurich et de la HEP Fribourg. Le Consortium EDD de la COHEP a été fondé pour assurer un large soutien aux travaux. Y étaient représentés toutes les Hautes écoles pédagogiques, un institut de l'Université de Genève et de l'Université du Tessin, ainsi que de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP. De plus, les groupes intéressés au domaine de l'EDD se sont vus proposer de participer à un groupe d'accompagnement. Il s'agit concrètement de l'éducation à l'environnement (Fondation suisse d'Education pour l'Environnement), de l'éducation à la citoyenneté mondiale (Fondation Education et Développement), de la promotion de la santé (Radix), de l'éducation à la citoyenneté (Fondation Dialogue) et de l'économie (Délégué Ecole-Economie du Canton du Valais), ainsi que les groupes de travail chargés des deux plans d'études régionaux. Le groupe de pilotage du projet était composé de la COHEP et de représentant-e-s de la Conférence suisse des Directeurs de l'Instruction publique (CDIP) et des offices fédéraux financeurs (OFSP, OFEV, DDC et SEFRI).

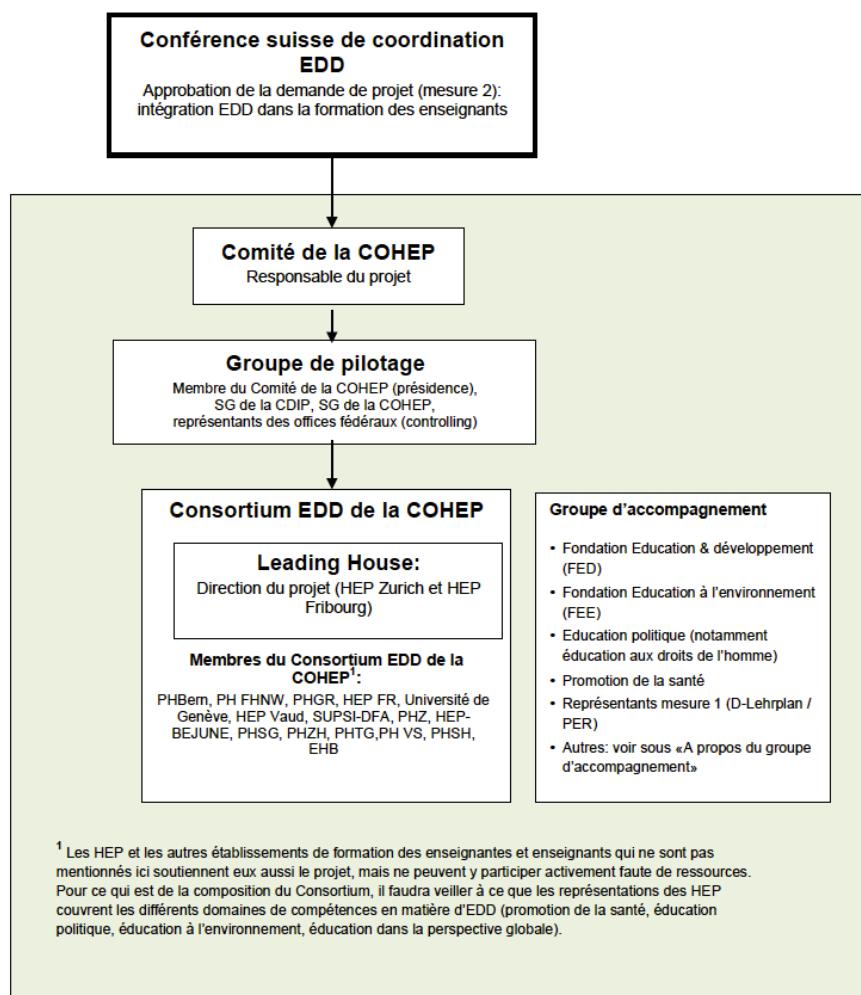


Figure : L'organisation du projet de la mesure 2

L'état des lieux a été élaboré par la direction du projet avec la participation du Consortium EDD, il a été adopté par le Comité de la COHEP et approuvé par la Conférence suisse de coordination pour l'éducation au développement durable (CC EDD).

Les contenus des fondements didactiques ont été élaborés dans le cadre d'un processus itératif entre la direction du projet et les membres du Consortium, en faisant appel au groupe d'accompagnement et en tenant compte du groupe de pilotage. Au cours du processus, une collaboration avec la fondation éducation21 s'est en outre mise en place et s'est avérée profitable à tous.

Les recommandations ont été conçues dans un processus participatif entre les membres du Consortium EDD. Elles ont été approuvées par le groupe de pilotage et l'assemblée générale des membres de la COHEP en a pris connaissance.